# June 8, 1956

## Draft Minutes from Intergovernmental Conference for Euratom May 29 and 30 1956

## Citation:

"Draft Minutes from Intergovernmental Conference for Euratom May 29 and 30 1956", June 8, 1956, Wilson Center Digital Archive, Historical Archives of the European Union, MAEF 610. Obtained for NPIHP by Grégoire Mallard. https://wilson-center-digital-archive.dvincitest.com/document/121243

## Summary:

These minutes describe a discussion from members of several European states, including Germany, Belgium, France, Italy, Luxembourg, and the Netherlands on actions in case of emergency in regard to Euratom.

## **Original Language:**

French

**Contents:** 

Original Scan

### Wilson Center Digital Archive

### **Original Scan**

085

	CONFERENCE DES MINISTRES Luxembourg, le 8 juin 1956 DES AFFAIRES ETRANGERES	
	<u>Secrétariat</u>	
	PROJET	
<b>)</b> .	de - <u>PROCES - VERBAL</u>	
	de la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Etats membres de la C.E.C.A.	
	tenue à Venise les 29 et 30 mai 1956 	
	<u>Etaient présents</u> :	
	Allemagne :	
	Prof. Dr. W.HALLSTEIN Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères	
	Belgique :	
	M. PH.SPAAK Ministre des Affaires Etrangère	ន

M. P.-H.SPAAK

### France

M. C. PINEAU Ministre des Affaires Etrangères M. M. FAURE

### Italie

M. G.MARTINO

### Luxembourg

M. J.BECH

#### Pays-Bas

M. J.W. BEYEN

MAE 126 f/56 ag

Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères

Ministre des Affaires Etrangères

Président du Gouvernement Ministre des Affaires Etrangères

Ministre des Affaires Etrangères

Wilson Center Digital Archive

#### Original Scan

095

régime à élaborer dans ce domaine doit répondre à deux nécessités : d'une part, assurer un approvisionnement suffisant et non discriminatoire à tous les utilisateurs sur le territoire de la Communauté et, d'autre part, instituer tous contrôles nécessaires des matières fissiles pour assurer la protection sanitaire des travailleurs et de la population, et rour empêcher toute possibilité de détournement de ces matières fissiles, susceptible de mettre en danger la sécurité extéricure ou intérieure des Etats. Mais il estime aussi que la solution à élaborer, en particulier en se qui concorne les mesures de direction et de contrôle, doit se limiter à res objectifs et ne pas dépasser la mesure nécessaire si l'on veut que le développement économique des entreprises et leur faculté de gérer leurs propres affaires, qui sont si importantes pour l'expansion de cette jeune industrie, ne soient pas affectés. Sur la base de ces considérations, la délégation allemande se réserve de présenter, le cas échéant, au cours des négociations des formules qui s'écarteront des propositions contenues dans le rapport de Bruxelles.

10

La deuxième question concerne les applications militaires de l'énergie nucléaire par les Etats participants. Comme point de départ de la solution de cotte question, le Gouvernement fédéral estime qu'il faut prévoir que toute application militaire de l'énergie nucléaire sera soumise aux mêmes règles et contrôles généraux que les applications pacifiques.

En ce qui concerne la troisième partie du rapport (Secteurs d'action d'urgence), M. HALISTEIN pense qu'elle devra être examinée à nouveau, et, éventuellement, conplétée, au cours des négociations. Il signale que les autorités fédérales étudient actuellement l'opportunité

. . . / . . .

MAE 1.26 1/56 oc

103

En donnant son approbation aux recommandations contenues dans le rapport, le Gouvernement italien insiste tout particulièrement sur la nécessité d'adopter la solution qui prévoit que l'approvisionnement en combustibles nucléaires sora effectué uniquement par l'entremise d'Euratom ; toute formule qui permettrait aux fournisseurs étrangers de matières fissiles de mettre les pays participants en concurrence les uns avec les autres introduirait un germe de méfiance, avec des conséquences d'une extrême gravité pour les efforts communs.

21

En ce qui concerne la question de l'utilisation militaire éventuelle de l'énergie nucléaire, M. MARTINO pense qu'il faudrait éviter que cette question ne revête un caractère trop dramatique. A son avis, il ne scrait pas opportun que l'Europe continentale renonce a priori à l'instrument de défense le plus moderne, même s'il faut souhaiter aboutir un jour au désarmement mondial généralisé. M. MARTINO signale d'ailleurs que la production de ces armes demande une longue période de préparation, et que, pendant cette période; les liens de coopération et de confiance, qui sont le sens même d'Euratom, pourront être fortement resserrés. La solution de ce problème sera sans doute facilitée par la considération des divers éléments qui seront en possession des Gouvernements au terme de cette période.

M. MARTINO conclut son exposé en indiquant que la délégation italienne examinera, à la lumière des projets élaborés pour le marché commun et pour Euratom, les dispositions à prendre concernant les matières traitées dans la troisième partie du rapport, à savoir les secteurs d'action d'urgence.

MAE 126 f/56 oc